



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Tunisie & Libye

Une publication du SER de Tunis
Semaine du 18 décembre 2023

LE CHIFFRE A RETENIR

150M EUR

Aide budgétaire de l'UE au Trésor public tunisien

Tunisie

L'Union Européenne décide d'un appui budgétaire de 150M EUR à la Tunisie

Le ministère tunisien des Affaires étrangères a indiqué dans un communiqué en date du 20 décembre que l'Union européenne allait apporter un appui budgétaire de 150M EUR à la Tunisie au titre de l'année 2023. Cet appui financier européen s'inscrit dans le cadre du Mémorandum d'entente pour un partenariat stratégique et global (MoU) conclu entre l'Union européenne et la Tunisie à Tunis, le 16 juillet 2023, et qui comprend cinq axes : stabilité macro-économique, économie et commerce, transition énergétique verte, rapprochement entre les peuples, migration et mobilité. Relevant du premier pilier du MoU portant sur la stabilité macro-économique, ce financement a pour but d'appuyer le gouvernement tunisien dans ses efforts en faveur d'une croissance économique stable et inclusive au service de ses citoyens. Le communiqué indique également que : « l'UE et la Tunisie demeurent déterminées à travailler de concert pour la mise en œuvre concomitante des cinq piliers du Mémorandum d'entente et à relever les défis communs dans un esprit de solidarité, de respect mutuel et de partenariat d'égal à égal ».

Signature d'un accord entre le Conseil bancaire et financier (CBF) et le cabinet Deloitte

Le Conseil bancaire et financier (CBF) a signé le 19 décembre un Mémorandum d'entente (MOU) avec le cabinet Deloitte pour établir une analyse des tendances et perspectives du secteur bancaire et financier tunisien, et éclairer sur les perspectives de ce secteur sur la période à venir. A travers cette collaboration, le CBF, organisme regroupant les banques et les établissements financiers, souhaite mieux comprendre les besoins du marché et ainsi adapter les stratégies des banques en proposant des solutions innovantes et tournées vers le digital pour s'aligner avec les exigences internationales. Le CBF est un acteur majeur du secteur bancaire en Tunisie puisqu'il défend les intérêts de ses membres et les informe des décisions réglementaires qui concernent le secteur. Aussi, ce groupement de professionnels compte aujourd'hui rassemble aujourd'hui 22 banques universelles, 2 banques offshores, 2 banques d'affaires, 8 compagnies de leasing et 2 sociétés de factoring.

Lancement d'un appel à projet sur l'internationalisation des startups et PME tunisiennes financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et mis en œuvre par Expertise France

Dans le cadre du projet Qawafel, mis en œuvre par Expertise France, financé par l'AFD et porté par le ministère tunisien de l'Economie et de la Planification en lien avec le secteur privé tunisien, un premier appel à projet a été lancé, intitulé « Reach Africa ». Doté d'un fonds de 600 000 EUR, « Reach Africa » est dédié aux structures d'accompagnement tunisiennes œuvrant dans le domaine des startups et PME et leur permettra d'obtenir une subvention allant de 75 000 à 120 000 EUR. D'une durée de trois ans, Qawafel vise à soutenir le renforcement, la structuration et la valorisation de l'écosystème tunisien de l'internationalisation des entreprises. Le projet est constitué de trois volets: (i) l'accompagnement de l'internationalisation des entreprises tunisiennes vers le continent africain (ii) la visibilité et la diplomatie économique de la Tunisie sur les marchés prioritaires (iii) l'instauration d'un cadre réglementaire et institutionnel propice. Qawafel s'inscrit dans le Programme de Renforcement des Capacités Commerciales (PRCC), initiative lancée et financée par la Direction générale du Trésor français ainsi que le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et mis en œuvre par l'AFD. Ce programme d'aide publique au commerce dédié aux pays en développement a pour objectif de soutenir le développement des politiques commerciales et l'intégration économique régionale mais également d'accompagner les pays en développement dans la structuration d'une offre compétitive sur les marchés régionaux et internationaux.

Le ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie annonce la mise en place d'un fonds de 5M TND dédié à la R&D

Créé en partenariat avec l'Union Européenne et le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), ce fonds vise à soutenir des projets de recherche de PME tunisiennes, favorisant leur partenariat avec des acteurs publics, privés ou des prestataires de services, dans le but de stimuler leur croissance. Ce fonds financera 40 projets axés sur l'innovation, la digitalisation et la durabilité

environnementale, dont 20 seront spécifiquement dédiés à cette dernière. Il s'inscrit dans le cadre du projet « Croissance Qualitative pour l'Emploi » mené par l'agence de coopération internationale allemande pour le développement (GIZ) avec le ministère tunisien de l'Industrie, des Mines et de l'Energie.

Les autorités tunisiennes souhaitent accélérer la mise en œuvre de projets d'infrastructures et de transports

La deuxième réunion de la commission supérieure chargée de l'accélération de la réalisation des projets publics s'est tenue le 15 décembre, sous la présidence du chef du gouvernement Ahmed Hachani. Faisant suite à une première réunion tenue le 10 novembre 2023, cette rencontre a porté sur les difficultés qui freinent la mise en œuvre des projets d'infrastructures et de transports, et les solutions possibles. Ont été mentionnés les travaux du quartier du Bardo, nécessaires au lancement de l'exploitation de la ligne D (Tunis – Mnhla) du réseau ferroviaire rapide (RFR) de Tunis, à partir de septembre 2024. Initialement prévue en 2017, le lancement de cette ligne a été repoussée à plusieurs reprises. La question du stockage de l'eau dans les barrages réservoirs de Saida et Kalâa Kébira pour alimenter en eau potable les régions du Grand-Tunis, du Cap Bon, du Sahel et de Sfax, a également été abordée. Ce projet, entamé en 2018, bénéficie d'un financement de 60 M EUR de l'AFD. Enfin, la discussion a porté sur le projet d'autoroute Tunis – Jelma (gouvernorat de Sidi Bouzid), lancé en décembre 2022, et sur la reprise prévue des travaux des commissions d'enquête et de conciliation avant la fin de l'année 2023. Instaurée par le décret n° 68-2022 du 19 octobre 2022, la commission supérieure a pour mandat d'identifier des solutions pour accélérer la réalisation des projets de développement économique et social.

De l'huile d'olive subventionnée pour pallier à la hausse du prix

Suite à la forte hausse des prix de l'huile d'olive, l'office national de l'huile (ONH) a annoncé la mise en vente de deux millions de litres d'huile d'olive à un prix subventionné de 15 TND/litre au cours du mois de décembre. Cette mesure devrait se poursuivre au cours des prochains mois, l'ONH prévoyant de mettre à la disposition des tunisiens environ 11 millions de litres d'huile d'olive subventionnée sur la période. Les prix de l'olive ont en effet enregistré une hausse de 48% au cours de la première semaine de décembre par rapport à l'an passé. Le prix moyen à l'exportation de l'huile d'olive a lui augmenté de 71% en g.a.

Augmentation des exportations de dattes tunisiennes au cours des deux premiers mois de la campagne 2023/2024

Selon l'[ONAGRI](#), les exportations des dattes tunisiennes durant les deux premiers mois de la campagne 2023/2024 ont atteint 24 500 tonnes, d'une valeur de 160M TND, soit une hausse de 9% en termes de volume et de 17,4% en termes de valeur par rapport à la même période de la campagne 2022/2023. Le prix moyen enregistré durant les deux premiers mois a augmenté de 7,8% sur un an soit 6,60 TND/kg contre 6,12 TND/kg enregistré au cours de la même période de la campagne précédente. Après l'huile d'olive, les dattes font partie des principaux produits alimentaires exportés par la Tunisie. Pour la campagne de 2022/2023, le Maroc s'est placé comme la première destination des dattes tunisiennes (17,7% du total des exportations de dates

tunisiennes avec 22,9 M de tonnes), suivie par l'Italie (7,8% avec 10 M de tonnes) et la France (7,6% avec 9,8 M de tonnes).

Les autorités tunisiennes introduisent une nouvelle variété de farine subventionnée

Le ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche a annoncé qu'une nouvelle farine subventionnée destinée à la production de pain sera livrée aux boulangeries. Cette nouvelle variété de farine extraite du blé tendre plus riche en fibres devrait permettre d'optimiser la rentabilité des usages du blé tendre importé, en extrayant 85 kg de farine par 100 kg de blé tendre contre 78 kg actuellement. Cette farine devrait permettre de fabriquer des baguettes vendues au même prix que les baguettes classiques, soit 190 millimes. En raison de ses nouvelles caractéristiques, cette nouvelle variété de farine devrait être uniquement réservée à la fabrication de pain, et ne pourra pas être utilisée par les boulangeries et les industriels pour fabriquer des pâtisseries et gâteaux. Cette décision prise par le gouvernement intervient alors que la pénurie de farine se poursuit en Tunisie, créant des difficultés d'approvisionnement pour les boulangeries. La Tunisie est confrontée à des difficultés d'approvisionnement en céréales ces dernières années en raison de faibles récoltes résultant d'un déficit pluviométrique important. Les livraisons de celles-ci restent précaires en raison des retards de paiement accumulés par l'Office des céréales.

Tunisie/Libye

La Tunisie et la Libye mettent en place un portail électronique pour faciliter les échanges commerciaux entre leurs opérateurs économiques

Le 18 décembre, la Chambre de commerce et d'industrie de Tunis et la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Benghazi ont annoncé la mise en place d'un portail électronique tuniso-libyen visant à offrir des opportunités d'investissement pour les opérateurs économiques tunisiens dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture, du commerce et des établissements hospitaliers. Les deux entités appellent en effet à davantage de partenariats entre les entreprises des deux pays. A noter que sur les onze premiers mois de 2023, les exportations de la Tunisie vers la Libye ont augmenté de 8,2% et que la Tunisie enregistrait un excédent commercial d'environ 2,1 Mds TND vis-à-vis de la Libye.

Libye

Le ministère libyen du pétrole et du gaz déclare que le projet d'accord de concession entre la NOC et un consortium associant ENI, Adnoc et TotalEnergies n'est pas conforme à la législation

Le ministère libyen du pétrole et du gaz à Tripoli s'est exprimé sur la rumeur concernant l'intention de la National Oil Corporation (NOC) d'octroyer à un consortium Eni / Adnoc /Total des conditions trop favorables pour l'exploitation du nouveau champ gazier NC7 de Hamada en affirmant qu'un tel accord constituerait une violation de la loi. En effet, la législation libyenne exige l'approbation du gouvernement (ministère du Pétrole et du Gaz) pour conclure un accord en gré à gré avec une entreprise. Cette rumeur, qui s'est développée suite aux déclarations du directeur de l'Arabian Gulf Oil Company (AGOCO) à un média local le 11 décembre, prévoirait l'octroi d'une part de 40 % de la production à cette coalition. Au-delà du caractère illégal d'un tel accord, le ministère du Pétrole a ajouté que ce quota, particulièrement élevé, pourrait perturber l'équilibre des contrats pétroliers en Libye, en envoyant un signal négatif et encourageant les autres compagnies pétrolières à demander la modification de leurs contrats. Le ministère a également affirmé que la NOC aurait dû lancer un appel d'offres international ouvert et transparent qui lui aurait offert de meilleures conditions.

Le conseil d'administration de la LIA se réunit pour la première fois en 2023

Le conseil d'administration de l'Autorité libyenne d'investissement (LIA) a tenu dimanche sa première réunion ordinaire pour l'année 2023, sous la direction du Premier ministre Abdul Hamid Dbeibah et en présence de Deloitte et EY, en tant qu'auditeurs externes. Cette réunion a été l'occasion d'examiner le rapport d'activité pour l'année fiscale 2023, le rapport de l'auditeur externe pour les années précédentes, ainsi que le plan d'activité pour l'année 2024. Les auditeurs externes, désignés par la LIA en décembre 2019 pour préparer les états financiers autonomes de la LIA en conformité avec les normes internationales d'information financière et réaliser une évaluation de tous ses actifs, ont présenté les mesures prises pour atteindre cet objectif. Le Premier ministre a souligné la nécessité de présenter des plans d'investissement pour la LIA et ses filiales, en tenant compte des normes de transparence. Lancée en 2006 pour gérer l'excédent des recettes pétrolières de la Libye, la LIA est considérée comme le plus grand fonds souverain d'Afrique, avec un encours d'actifs sous gestion de plus de 68,4 Mds USD de dollars.

Avec une population de seulement 6,7M d'habitant, la Libye se classe au sixième rang des pays africains qui consomment le plus de carburant

Selon le [classement de Business Insider Africa](#), la Libye fait partie des dix pays africains qui consomment le plus de carburant par jour. La Libye se place ainsi au 6^{ème} rang derrière l'Égypte, l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Nigeria et le Maroc, avec 262 M de barils

par jour, et au 48^{ème} rang au niveau mondial. Le carburant, faisant partie des produits subventionnés en Libye, fait l'objet d'une contrebande développée qui représenterait 750 M USD par an, d'après les estimations de la NOC en 2018. Les autorités ont engagé une réflexion en vue d'un allègement des subventions sur le carburant, qui représentent selon le premier ministre libyen, Abdul Hamid Dbeibah, 40 Mds de dinars (7,6 Mds EUR) de dépenses annuelles.

Forum économique italo-libyen à Rome : signature d'un accord de transport aérien et d'un protocole d'accord entre les deux pays

Près de 40 entreprises affiliées à la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Benghazi ont participé à un Forum économique italo-libyen qui s'est tenu à Rome du 5 au 7 décembre 2023, et plusieurs accords ont été signés à cette occasion. En marge des sessions, un protocole de coopération a été signé entre la chambre de commerce de Benghazi et la chambre italo-libyenne afin de renforcer la coopération dans tous les domaines économiques, commerciaux et d'investissement entre les deux parties. Dans le domaine aérien, un accord de transport de services aériens a été signé au siège du ministère des transports à Tripoli en présence du ministère italien des affaires étrangères. Un mémorandum de coopération a également été conclu entre le chef de l'autorité libyenne de l'aviation civile, Mohamed Shalibek, et le chef de l'autorité italienne de l'aviation civile dans le but de renforcer la coopération technique dans le domaine de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile afin d'augmenter le nombre de vols et d'opérateurs aériens. Pour rappel, un accord avait été signé entre les deux autorités de l'aviation civile à Tripoli le 30 septembre 2023 et avait donné lieu au premier vol de Tripoli vers Rome, opéré par MedSky Airlines, après une interruption d'environ dix ans. Cet accord s'inscrit dans l'engagement des autorités libyennes de l'aviation civile à mettre à niveau les procédures de contrôles et les normes internationales en matière de sécurité dans les aéroports.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

[Adil Rais, Assia Farah Benbahria, Alice Lebreuilly](#)

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : tunis@dgtresor.gouv.fr